

## REUNION DE RENTREE CE1/CE2 – ECOLE OLIVIER PAYET

### 1) PRESENTATION

Mme AUTRET, affectée sur l'école en remplacement long.

Classe de 21 élèves : 10 CE1, 11 CE2. Le groupe est agréable et au travail.

### 2) TRAVAIL

Les programmes de ces 2 niveaux présentent des points communs et des différences, ainsi le groupe classe travaille-t-il parfois ensemble, parfois pas. Le travail peut être parfaitement identique ou complètement différent, ou, le plus souvent, le sujet travaillé est commun aux deux niveaux mais les exercices et les modalités de travail diffèrent d'un groupe à l'autre.

L'emploi du temps se veut le plus régulier possible afin d'aider les enfants à se repérer dans la journée et à gagner en autonomie (préparation du matériel requis par exemple). Cette régularité est aussi importante pour la sécurité affective, elle-même nécessaire aux apprentissages.

### 3) DEVOIRS

Là aussi la régularité importe. Tous les soirs des devoirs permettent de revenir sur ce qui a été fait en journée, ou d'anticiper sur le programme du lendemain. Cette répétition est importante dans les acquisitions de notions et d'habitudes de travail.

Les devoirs ne doivent pas dépasser 15mn de travail.

Une leçon est sue lorsque l'enfant peut l'expliquer avec ses mots et/ou donner des exemples.

### 4) OUTILS

**Les cahiers** : ils restent en classe et sont le support du travail écrit quotidien. Parfois le cahier part à la maison pour signature, afin que vous puissiez voir et valoriser le travail de votre enfant.

**Le petit classeur** : support de la mémoire.

**Le grand classeur** : on y archive les feuilles de travail de la période une fois un sujet achevé (exemple : l'histoire de Vaïmiti y a été stockée une fois terminée)

**La chemise élastiquée à rabats** : elle transporte les travaux en cours.

**L'agenda** recueille les devoirs quotidiens et constitue le canal de communication entre familles et enseignante. Je signe tout message que vous m'écrivez, n'hésitez pas à répéter à votre enfant de me le montrer si votre message n'a pas été visé par ma signature.

### 5) COMMUNICATION

Cette année, une charte de communication a été rédigée suite à des dérives constatées l'an dernier.

Les courriels ne seront plus utilisés entre l'enseignante et les parents. Les informations générales seront publiées sur le blog de l'école, et les communications particulières voyageront par l'agenda.

Je suis disponible pour vous recevoir sur simple demande dans l'agenda.

J'organiserai des rencontres avec chaque parent avant les vacances d'octobre afin de faire un premier point sur le travail fourni par l'enfant.

Les absences doivent être justifiées (un mot dans l'agenda suffit, ou un appel au bureau avant 7h50)

## **6) EPS**

Mardis et jeudis sont nos jours de sport.

La classe sort également les lundis et jeudis mais sans que cela ne nécessite un équipement particulier.

## **7) APC**

A partir de mi septembre, ces créneaux permettent de revenir en très petit groupe sur une difficulté passagère. Les jours d'APC seront les lundis et jeudis, de 15h30 à 16h15, et la participation de votre enfant nécessite votre autorisation. Si votre enfant est concerné, vous recevrez un document en ce sens avant chaque période scolaire (durée comprise entre 2 vacances).

## **8) SUIVIS EXTERIEURS**

Je travaille en lien avec les orthophonistes et ergothérapeutes qui suivent mes élèves afin de mieux les comprendre, pour mieux les aider. C'est pour cette raison que je demande le nom des professionnels de santé qui suivent votre enfant.

C'est toujours dans cette optique que vous pouvez me contacter pour me faire part de tout évènement susceptible de retentir sur la vie de votre enfant à l'école, afin que je l'accompagne au mieux, au plus près de ses besoins.

## **9) CONCLUSION**

Votre enfant devient élève de l'école lorsqu'il franchit la grille. Nous sommes partenaires, vous, parents et moi, enseignante, au service de la réussite et de l'épanouissement de votre enfant.